

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès  
au corps des secrétaires administratifs au titre de l'année 2025**

NOR :

La ministre de la santé et de l'accès aux soins,  
Le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes,  
La ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 modifié portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 2022-285 du 28 février 2022 modifié relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs relevant des ministères chargés des affaires sociales au titre de l'année 2025, les adjoints administratifs des administrations de l'État dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

Nom usuel	Prénom
AIT BOUNOUNOU	Samia
ALMY	Claire
AMARANTHE	Carole
AUDOIN	Laurent
AVENEL	Nicole
BALADO	Evelyne
BARRACO	Isabelle
BEAUCHET	Sylviane
BETTIN	Nathalie

Nom usuel	Prénom
BIILIERE	Isabelle
BORDEAU	Géraldine
BOURCET	Sébastien
BOURGELAS	Patricia
BOURGES	Christelle
BRUNEL	Hélène
BURNEL	Céline
CALMON	Véronique
CAMARA	Toumany
CAUCHOIS	Stephane
CHAIGNEAU	Annie
CHARGELEGUE	Valérie
COCQUEBERT	Annie
CORREA	Fidèle
COURTOIS	Sophie
COZANNET	Géraldine
DEBANNE	Marie-Dominique
DELBAR	Bruno
DELOGE	Janique
DOMINICY	Nadine
DOUCET	Sylvie
DUBOIS	Yann
DUBOSC	Eric
DUPONT	Isabelle
ELOY	Françoise
GAINARD	Ghislaine
GAILLARD	Corinne
GENDREAUD	Ginette
GODET	Cécilia
GREGOIRE	Emilie
GUENON	Sylvie
HEARD	Michèle
HENRIQUES	Béatrice
HENRY-FURLAN	Véronique
HERNANDEZ	Sandrine
HERVE	Sophie
HEULLE	William
KASPER	Pascale
LACOUTURE	Christophe
LAFAGE-CERF	Emmanuelle
LALLOUETTE	Christine
LAPORTE	Elisabeth
LECOMTE	Vanessa

Nom usuel	Prénom
LUKEC	Séverine
LUTTON	Michel
MANUEL	Thierry
MARC	Cédric
MASCOTO	Célia
MAURY	Marie-noelle
MICHALLET	Hélène
MORTECRETTE	Sylvie
NEVEJANS	Cédric
NIBEL	Déborah
NIZAN	Jean-Claude
ORABONA	Isabelle
OUMSALEM	Nahima
PAILLARD	Véronique
PICAVET	Evelyne
PIGOT-CABROL	Isabelle
PLAZZOTTA	Frédérique
PRUDENT	Yanne
RAMAT	Pauline
RIOS	Maria Del Pilar
ROUDIERE	Françoise
RUFFINE	WILLY
SALLIN	Isabelle
SAMSON	Sylvie
SEBAG-VILLALONGA	Nathalie
TAIB	Louiza
THIOURT	Gwendoline
TORTELLI	Agnès
TRABIS	Marc
VALENCE	Christiane
VANHAVERBEKE	Laurence
VIALAN	Virginie
VOLODIMER	Christele
WIERRE	Aude
ZOUBERT	Sitti

Soit 80% de femmes et 20% d'hommes susceptibles d'être promus pour 81% de femmes et 19% d'hommes promouvables.

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :

La cheffe de service,  
adjointe à la directrice des ressources humaines  
Service du pilotage et de la gestion des ressources humaines

Fabienne BOUSSIN

